

## **Réunion sur le devenir du Jardin des Halles et du Jardin Lalanne avec Yves Contassot (08/10/05)**

Cette réunion était organisée par les association Accomplir et Un petit monde, dans la salle du Forum Saint-Eustache, aimablement prêtée par la paroisse. Elle était présidée par Gilles Pourbaix (vice-président d'Accomplir). Le compte-rendu synthétique ci-dessous a été rédigé par Elisabeth Bourguinat à partir d'un enregistrement audio.

*Assistaient à la réunion :* Robert Allezaud (FSL), Jacques Arnould (Accomplir), Martine Billard (députée de Paris centre), Elisabeth Bourguinat (Accomplir), Jacques Boutault (Maire du 2<sup>ème</sup>), Marc Bret (DPJEV), Victoria Bridges Monssaron, Olivier Brigot, Ludovic Brochier, Gisèle Chaleyat (Verts Paris Centre), Paule Champetier de Ribes (Association Curiositas), Gérard Compagnie (Accomplir), Yves Contassot (adjoint du maire de Paris chargé de l'Environnement et des Espaces verts), Jean Crahé, Mme Crahé, Xavier de La Tour, Véronique Decharte, Mme Deletang, Antonine Delon (Accomplir), Jocelyn Drumare, Dominique Dubrule (Accomplir), Duccia Farnetoni, Luc Forestier (Paroisse Saint-Eustache), Georges Gontcharoff (Observatoire parisien de la démocratie locale), Léonore Granec, Michèle Haegy (Mairie du 1<sup>er</sup>), Marion Henry, M. Herzkowicz, Danièle Hesse (Accomplir), Anne Iacino (Accomplir), Christian Jollin (Association des piétons et cyclistes des Halles), Corinne Karayannis (Accomplir), Bénédicte Kessler, Mme Khesla, François Laisney (Accomplir), Claude Lalanne (conceptrice du Jardin Lalanne), François-Xavier Lalanne, M. Lament Bepi, Alain Le Garrec (Conseiller de Paris), Marie-Thérèse Lionnet (Accomplir), Bernard Maliverney, Jean-Pierre Martin, Catherine Maufroy (Accomplir), Margaret Minier, Paulette Morin (Accomplir), Laetitia Mougnot (Accomplir), Dominique Pardo (Association des riverains de la rue des Bourdonnais), Susan Phillips (Un petit monde), Marie-Hélène Pointg (Accomplir), Gilles Pourbaix (Accomplir), Mme Pradon, Daniéla Prost (Un petit monde), Yann Renaud, M. V. Robert, Eurydice Roncen, Mathieu Sponton, Viviane Tasca (Accomplir), Pierre Tibouville (conseil de quartier des Halles), Mme Tibouville, Bernard Tissot, Jean-Baptiste Tricaud (Accomplir), M. X. (animateur du Jardin Lalanne), soit 61 personnes.

### **I – Le devenir du Jardin des Halles**

*La réunion commence par la présentation, par Gilles Pourbaix, d'un diaporama récapitulant nos demandes principales concernant le jardin des Halles dans son ensemble :*

#### **A) Dimensions**

- 1) Supprimer les trémies Berger et Coquillière, pour agrandir le jardin et faciliter son accès
- 2) Redimensionner certaines portes, pour qu'elles soient très visibles sans empiéter autant sur le jardin

- 3) Rendre l'ensemble du jardin accessible au public
- 4) Pas de nouvelles constructions dans le Jardin

### ***B) Caractéristiques du jardin***

- 5) Conserver le plus d'arbres possible
- 6) Maintenir la présence importante d'eau dans le Jardin, élément de fraîcheur, d'apaisement et d'animation
- 7) Réserver les tracés géométriques pour les voies de transit ; pour le reste, préférer la rondeur, symbole de douceur et d'harmonie
- 8) Si des sculptures doivent être implantées, l'idéal serait qu'elles contribuent à la valeur symbolique du lieu, comme la Grosse Tête.

### ***C) Flux***

- 9) Faciliter la traversée nord-sud du jardin entre la rue Berger et les rues Rambuteau / Coquillière
- 10) Supprimer les perchoirs à pigeons qui rendent certaines zones impraticables, comme la pergola Berger
- 11) Rendre les parcours dans le jardin plus confortables
- 12) Supprimer les culs-de-sac entre Jardin et Forum

### ***D) Equipements***

- 13) Retrouver au minimum les mêmes surfaces de squares de tout petits, avec les mêmes qualités : en cuvette pour qu'ils soient abrités du vent ; ombragés ; espaces « artificiels » (jeux) mais aussi naturels (pelouses)
- 14) Préserver le patrimoine culturel du jardin : Jardin Lalanne et Grosse Tête
- 15) Création d'au moins un équipement supplémentaire pour les ados
- 16) Les boulistes contribuent grandement à l'animation et la convivialité du jardin, ils doivent pouvoir continuer à jouer sous les arbres
- 17) Augmenter le nombre de bancs publics
- 18) Augmenter le nombre et l'accessibilité des toilettes

### ***E) Animations***

- 19) Préserver la gratuité sur toute la surface de l'espace du jardin : pas d'empiètement des terrasses de café
- 20) Que la tranquillité du Jardin soit préservée de jour comme de nuit : pas de grands spectacles à ciel ouvert
- 21) Qu'il puisse en revanche continuer à accueillir des fêtes de quartier ou de petites animations non bruyantes

## **QUESTIONS SUR LE JARDIN DES HALLES**

**Une intervenante :** J'habite dans le deuxième arrondissement, qui ne dispose pratiquement pas de squares. Pour nous, l'aménagement des Halles est une opportunité formidable d'avoir un peu plus d'espace pour les enfants. Les squares actuels du Jardin des Halles sont minuscules et saturés. Leur surface va-t-elle être augmentée ?

**M. Crahé :** Je ne comprends pas l'intérêt de la grande rambla qui traverse le jardin dessiné par Mangin. Elle n'aboutit qu'à la Bourse de commerce, c'est-à-dire nulle part, et supprime

beaucoup d'espaces verts et notamment de pelouses. Quant au Carreau, pourquoi est-il aussi vaste et empiète-t-il lui aussi autant sur l'espace du jardin ?

**Gisèle Chaleyat :** L'association Accomplir parle de rendre les cheminements plus directs. Pour ma part, j'apprécie beaucoup de suivre certains chemins qui ne m'amènent pas directement à un point précis, mais me permettent de me promener. J'espère qu'on n'envisage pas de créer des autoroutes à travers le jardin ?

**Gérard Compagnie :** En améliorant les flux qui traversent le jardin, vous risquez de tuer la vie et l'ambiance du jardin. Le texte d'Accomplir parle de lignes courbes ; ce qui est mortel dans le projet de Mangin, ce sont les lignes droites et notamment cette grande rambla. Une rambla est faite pour déambuler ; un jardin est destiné non à la déambulation, mais au repos. De plus, il faut être conscient que les jeunes ne tarderont pas à utiliser cette rambla comme une vaste piste de rollers, sur laquelle ils passeront à toute allure.

### REPONSES D'YVES CONTASSOT

**Y. C. :** Je souhaite préciser tout d'abord que nous ne sommes pas encore, à ce stade, dans la concertation officielle, dont le processus a été acté la semaine dernière par les associations, avec des modalités très précises. L'association Accomplir m'a demandé de participer à la présente réunion, et j'ai répondu à sa demande comme je le fais pour toute association, chaque fois que cela m'est possible. Mais que les choses soient claires : il ne s'agit pas du processus de concertation, qui est extrêmement cadré, de façon à garantir à la fois ses modalités et son contenu. C'est important de le préciser, sans quoi il pourrait y avoir des contestations, si je considérais qu'une réunion organisée, par exemple, par le syndicat des salariés du Forum, avait valeur de concertation alors que les autres parties prenantes n'auraient pas pu y participer.

### Concertation et arbitrage

Je rappelle également qu'il existe sur ce site des usages multiples, et qu'il n'est pas question d'évincer qui que ce soit. Le défi consiste pour nous à essayer de concilier les différents usages. Mais lorsque ce sera impossible, il nous reviendra, en tant qu'élus, à arbitrer entre des demandes diverses et parfois contradictoires. Nous devons prendre en considération l'ensemble des paramètres, et non pas tel ou tel isolément. Il est légitime que les riverains soient très attentifs à l'évolution de leur cadre de vie et on ne peut pas le leur reprocher, mais ceux qui passent du temps dans le jardin, notamment l'été, doivent être pris en considération également, ainsi par exemple que les milliers de salariés du Forum. La concertation est un élément indiscutable du processus même d'élaboration du projet, mais in fine c'est aux élus d'assumer la responsabilité des choix, en sachant que, comme dans tout choix, il y aura des gens très satisfaits, moyennement satisfaits, et pas satisfaits du tout. Ne rêvons pas et ne faisons pas rêver d'un consensus parfait où tout le monde applaudirait : ce serait démagogique.

Je prendrai l'exemple de la concertation sur le jardin de la Cour du Maroc : si nous avions dit oui à toutes les demandes issues de la concertation, entre les demandes de piste d'athlétisme, de roller park, de terrain de basket, de jeux pour les tout-petits, pour les moins petits, pour les plus grands, pour les ados, il ne resterait pas un centimètre d'espace vert. Nous sommes donc amenés à arbitrer, en nous appuyant entre autres sur la politique de la ville. Certains maires d'arrondissement, de gauche comme de droite d'ailleurs, souhaiteraient par exemple faire

supprimer les jeux d'enfants dans les jardins ; mais notre politique de la ville exige qu'il y en ait, de taille variable en fonction de la superficie du jardin bien sûr.

### **Stratégie urbaine et architecture**

Concernant le projet présenté par SEURA, ne faisons pas la même erreur que dans la première phase, où certains ont pensé qu'on parlait d'architecture alors qu'on parlait d'urbanisme : le dessin du jardin n'est pas figé. SEURA a fait sa proposition à partir d'un cahier des charges que nous avons arrêté et dans lequel étaient définies les grandes fonctionnalités attendues. Sa proposition est celle d'un parti-pris urbain, ce n'est pas un dessin du jardin tel qu'il sera. Nous avons défini la nécessité de liaisons nord-sud et est-ouest, mais rien ne dit que le projet de rambla sera maintenu. Un certain nombre de choses sont actées : un parti-pris global d'aménagement urbain a été retenu, et le cahier des charges qui avait été remis aux quatre équipes est pour sa part non négociable, sans quoi cela remettrait en cause la légalité même du concours ; il n'est donc pas question de revenir sur ce cahier des charges.

### **La taille du jardin**

Le jardin actuel représente 4 hectares ; le cahier des charges prévoit que le futur jardin représentera 4,3 hectares, ce qui signifie trois mille mètres carrés supplémentaires. La solution la plus facile consisterait à récupérer cet espace sur les deux trémies, Berger et Coquillière, mais la Ville ne peut pas décider seule de leur fermeture : la Préfecture a également son mot à dire, notamment en matière de sécurité et de secours incendie.

Même si nous n'obtenions pas l'autorisation de fermer ces trémies, nous devrions malgré tout trouver ces trois mille mètres carrés d'espaces verts supplémentaires, puisque cela figure dans le cahier des charges. Nous l'avons dit et redit, mais les souvenirs s'étiolent peu à peu dans la mémoire des gens ; c'est pourquoi il est utile de faire ce genre de rappel.

Je précise que non seulement la surface du jardin devra être plus grande, mais que celui-ci devra être plus végétal : actuellement, une grande partie des espaces est minéralisée.

### **La préservation des arbres**

Le premier travail consiste à établir un diagnostic précis sur l'état du jardin. Philippe Raguin, le paysagiste de l'équipe SEURA, a mis en œuvre le parc de Bercy, dans des conditions techniques aussi complexes que celle du jardin des Halles, et il est parvenu à préserver des arbres centenaires qui étaient quasiment suspendus en l'air pendant que l'on décaissait tout le jardin. Nous lui avons demandé de vérifier l'état de chaque arbre du jardin des Halles, afin d'identifier ceux qui pourraient être maintenus et ceux qui, malheureusement, sont condamnés : beaucoup ont subi des blessures importantes, soit sur les troncs, soit sur les premières branches, qui les fragilisent considérablement.

Une partie du diagnostic concerne les espaces situés entre la dalle supérieure et la dalle qui constitue le plafond du Forum. Par endroit, ces espaces, qu'on appelle des *élévations*, atteignent 2,50 mètres. Parfois, ces espaces ont été convertis en locaux de travail pour les jardiniers. Au départ, ils jouaient le rôle d'un vide sanitaire pour éviter que le Forum souterrain réchauffe la terre du jardin, ce qui est préjudiciable aux arbres. Or cette fonction est très mal assurée et cela fait partie des raisons pour lesquelles les arbres souffrent. Ils manquent aussi d'humidité compte tenu du tassement des sols. D'après leur âge, ils devraient

aujourd'hui mesurer sept ou huit mètres de plus ; or on constate qu'ils ont pratiquement cessé de se développer.

Un diagnostic très précis doit être établi sur tous ces éléments, mais aussi sur l'état des pelouses et des autres éléments végétaux.

Ensuite, ici encore, le cahier des charges restera valide : il est prévu que le plus grand nombre possible d'arbres seront préservés, et c'est ce qui sera fait. Pour chaque projet de réaménagement de jardin, quand on me soumet un plan qui fait table rase de l'existant, je le refuse : je demande qu'on prenne en compte les arbres existants dans le dessin du projet. Les pelouses seront également conservées, même si leur configuration actuelle sera modifiée, et elles resteront accessibles au public, car c'est une politique décidée par la Ville pour l'ensemble des jardins municipaux.

### **Les continuités urbaines**

Un autre élément très important du projet de SEURA concerne ce qu'il appelle les *continuités urbaines*. L'objectif est de rétablir les perspectives et la lisibilité du jardin. Pour l'instant, certaines zones ne sont accessibles qu'aux initiés : la passerelle qui permet de franchir les pyramides des serres tropicales est très peu utilisée : seuls les initiés savent comment passer d'un côté du jardin à l'autre dans la partie qui est proche de la Bourse de commerce. D'autres zones, comme l'allée Saint-John Perse, sont surfréquentées parce qu'elles sont plus accessibles.

Il faut rétablir des cheminements lisibles à la fois dans le sens nord-sud et dans le sens est-ouest. Pour l'instant, c'est vrai que la Bourse de commerce tourne le dos au jardin, et que les portes du Forum donnant sur le jardin ont été condamnées. Mais cette situation n'est pas destinée à perdurer : nous devons imaginer d'autres modes de fonctionnement pour réintégrer la Bourse de commerce dans le quartier et rétablir cette continuité est-ouest.

De même, quand on vient de la rue de Turbigo, ce n'est pas simple de trouver son chemin savoir pour rejoindre l'angle de la rue Berger et de la rue du Louvre. Cela dit, est-ce que cela doit se traduire par un axe direct ou par un cheminement en zigzag, je ne le sais pas : l'équipe de SEURA nous fera plusieurs propositions qui seront soumises à la concertation, et il faudra choisir la meilleure.

Autre effet attendu de l'opération, en poursuivant les plantations au-delà de la rue du Louvre, jusqu'au Palais-Royal, nous pourrions proposer entre Beaubourg et le Louvre un cheminement n'obligeant pas les touristes à passer par la rue de Rivoli, qui n'est pas franchement très agréable.

### **L'animation du jardin la nuit**

Le jardin des Halles est l'un des rares jardins parisiens ouverts la nuit. Ce n'est pas le seul : c'est également le cas du Champ de Mars et du jardin de la cité des sciences de La Villette. A l'origine, le Champ de Mars avait été conçu pour organiser de très grandes manifestations. Mais celles-ci dégradent considérablement le jardin : les pelouses ne résistent pas au piétinement, les massifs floraux souffrent beaucoup également. Certes, la remise en état du jardin se fait aux frais des organisateurs, mais entre la manifestation et la remise en état, il se passe toujours plusieurs mois pendant lesquels le jardin n'est pas très agréable à fréquenter.

C'est pourquoi nous avons décidé, avec le Maire de Paris, de renoncer à ce type d'usage. Il n'y aura donc plus de fêtes sur le Champ de Mars, au-delà du calendrier de celles qui avaient été prévues, et qui est en train de se terminer.

Dans le cadre du réaménagement du jardin des Halles, nous devons prendre en compte le fait qu'étant ouvert en permanence, ce jardin doit être capable de vivre la nuit, que ce soit en termes d'éclairage, d'aménagement, de fonctionnalité, de sécurité. J'ai entendu dire que certaines activités étaient jugées choquantes, par exemple des terrasses de café ; mais elles peuvent avoir un impact très intéressant en termes de sécurité, de visibilité, et il faut savoir qu'il existe des règles qui permettent de les contrôler de façon très étroite.

### **Le nivellement du jardin**

Une autre façon de lutter contre le sentiment d'insécurité est de niveler le jardin. Actuellement, certains endroits sont encaissés, d'autres sont surélevés. Un élément important du programme consiste à revoir les nivellements pour essayer d'aplanir le jardin au maximum. Pour des raisons techniques, il sera impossible de le faire partout ; mais c'est un objectif vers lequel nous devons tendre pour améliorer la visibilité et donc la sécurité du jardin, surtout la nuit.

### **Les serres tropicales**

J'ai également demandé, pour des raisons environnementales, la suppression des serres tropicales, qui représentent un gouffre énergétique. Ces serres ont été conçues à une époque où on se posait moins de questions sur l'épuisement des ressources naturelles, mais aujourd'hui, elles n'ont plus aucun sens. En revanche, ces serres constituent par ailleurs un puits de lumière naturelle pour éclairer, notamment, la piscine ; cette fonction devra être conservée.

### **Les équipements pour enfants et ados**

Les conseils de la jeunesse ont réclamé un roller park dans le Jardin des Halles. D'autres demandes portent sur les équipements pour les tout-petits, pour les plus grands. Il faudra examiner toutes les demandes et voir celles qui seront réalisables en fonction de la place disponible. Ce que je ne veux plus voir, ce sont les éternels toboggans en forme de souris ou d'éléphant qui empêchent les enfants de développer leur imagination. Je souhaite que nous mettions en place des jeux qui favorisent l'imaginaire et que les enfants soient capables, à partir des éléments qui leur sont proposés, de créer leurs propres jeux.

### **Les toilettes**

La création de toilettes en nombre suffisant, propres et accessibles aux personnes à mobilité réduite fait partie du cahier des charges, ainsi que le fait qu'elles soient gratuites. Leur accessibilité 24h sur 24 pose en revanche des problèmes, pour des raisons de sécurité. Je rappelle que même les sanisettes Decaux ne sont pas accessibles en continu. Je ne m'engage donc pas sur ce point : nous devons nous conformer aux obligations du plan Vigipirate.

### **Les fontaines**

Une des grandes difficultés posées par les jardins sur dalle est qu'en cas de fuite, cela pose immédiatement des problèmes dans les équipements et commerces souterrains. Il est prévu dans le cahier des charges de maintenir la présence de l'eau, mais nous ne savons pas encore très bien sous quelle forme : là encore, nous attendons les propositions que nous fera l'équipe SEURA. Cela dit, je pense qu'a priori il ne sera pas possible d'envisager des jeux d'eaux pour enfants tels qu'il en existe par exemple au Parc Citroën ou ailleurs ; mais si c'est techniquement réalisable, pourquoi pas.

### **Le planning**

Le planning n'est pas arrêté de façon définitive. La première réunion de concertation est prévue à la mi-novembre. Compte tenu des délais administratifs, par exemple pour obtenir la réponse de la préfecture concernant la fermeture des trémies, je suppose qu'il sera difficile, avant la fin 2006, d'avoir une vue précise du dessin du jardin. Ensuite viendront les appels d'offre aux entreprises, et il est probable qu'au total les travaux ne démarreront pas avant deux ans. Notre objectif est de parvenir à ce que fin 2007, les marchés soient attribués, afin d'éviter les faux débats pendant la campagne des municipales.

## **II – Le devenir du Jardin Lalanne**

*Gilles Pourbaix salue la présence de Claude Lalanne, la conceptrice du Jardin du même nom, et de son mari. Daniéla Prost rappelle les raisons pour lesquelles nous souhaitons la conservation du Jardin Lalanne :*

- 1) C'est un espace vert unique dans le centre de Paris pour cette tranche d'âge : les autres espaces aménagés sont destinés aux très jeunes enfants ;
- 2) Le concept de « jardin d'aventure », où les enfants explorent un univers à leur taille qui est étroitement mêlé à la végétation, est unique à Paris, en Europe et peut-être au monde ;
- 3) Par rapport à un square ordinaire, le jardin offre, à travers les six « mondes » qu'il comprend, la dimension du rêve et de la poésie ; il stimule l'imaginaire ;
- 4) C'est un endroit où les enfants ont un contact authentique avec la matière, naturelle ou non (terre, végétaux, eau, ciment...) au lieu d'avoir des contact « filtrés » et « protégés » comme dans beaucoup d'espaces qui leur sont réservés, ce qui leur donne l'occasion de découvrir le risque et d'apprendre la prudence ;
- 5) C'est un endroit où les enfants se rendent seuls, sans leurs parents, ce qui leur permet de développer leur autonomie, tout en étant sous la surveillance d'adultes ;
- 6) Les jeux organisés par les animateurs développent l'aptitude des enfants à respecter des règles et à vivre en groupe ;
- 7) Les animateurs représentent pour les enfants des interlocuteurs très différents de leurs parents ou de leurs enseignants ;

- 8) Le concept du samedi matin (ouverture aux enfants de tous âges et à leurs parents) contribue fortement à la convivialité et à la création de liens sociaux entre adultes ;
- 9) Le tarif très bas (voire gratuit pour les titulaires de la carte Paris-famille) rend le jardin accessible à tous les enfants, ce qui favorise la mixité sociale ;
- 10) L'été, notamment avec les grands jeux du vendredi, le jardin offre une ressource très appréciée aux enfants qui ne sont pas partis en vacances ;
- 11) Le jardin est utilisé par un public qui dépasse largement le quartier : non seulement des enfants de tout Paris et de la banlieue, mais aussi de nombreux enfants étrangers, ce qui contribue au rayonnement de la ville ;
- 12) Tous les enfants qui ont fréquenté ce jardin ont une relation affective très forte avec cet endroit ; pour beaucoup d'entre eux, même longtemps après qu'ils ont passé l'âge d'y aller, c'est un point d'ancrage fort dans ce quartier et dans la ville.

*Gilles Pourbaix présente ensuite un diaporama montrant le Jardin Lalanne<sup>1</sup>, dont voici le texte :*

#### **Le Jardin Lalanne (ou Jardin d'aventure, ou Jardin des Eléphants)**

Le Jardin Lalanne se cache au milieu du Jardin des Halles. Il faut le chercher : il n'est pas très bien indiqué...

Quand vous serez passé sous l'entrée des éléphants, vous découvrirez un labyrinthe merveilleux où de multiples chemins s'offrent de tout côté : des tunnels, des passerelles, un pont couvert de lierre, de drôles de circuits, pour explorer six mondes magiques.

Voici tout d'abord le monde géométrique, avec son petit jardin à la française, ses formes géométriques à escalader, ses jeux acoustiques à découvrir.

Puis voici le monde volcanique où dort un grand dragon qui abrite une piscine de boules. On monte sur le volcan par un petit sentier mais on peut faire une partie du chemin en l'escaladant. De là-haut, on a une belle vue sur le jardin des enfants et aussi sur le reste du Jardin des Halles. Mais continuons la promenade vers l'île mystérieuse. On descend par un grand toboggan.

Vite, à l'île mystérieuse ! Comment la rejoindre ? Où court donc ce petit ruisseau ? Il se jette dans un bassin qui entoure une île étrange. Comment y accéder ? Pas par ici... Mais par là !

On emprunte ensuite un labyrinthe pour découvrir la Cité interdite, ses colonnes d'un autre âge, ses ruines mystérieuses, son drôle d'abri en forme de coquillage, avec un moyen pratique pour s'enfuir en cas de danger. Un peu de repos avant d'aborder le monde tropical et de pénétrer dans sa forêt de bambous.

Laissons le soleil derrière nous, c'est parti pour un voyage dans la jungle. Ici, même les escaliers sont un peu sauvages. On peut franchir un pont de corde et admirer au passage une belle cascade, et même passer derrière le miroir. Attention au piège à tigres ! La cabane sous les bambous est un bon poste d'observation. On peut aussi emprunter le pont des singes.

En route pour le Monde mou ! Ici tout est mou, rond, creux. Heureusement qu'il y a une corde à nœuds pour sortir de ce trou. Un petit plongeon dans la piscine à boules ? Ou à l'intérieur de cet énorme serpent ? Amateurs de sensations fortes, approchez ! Les âmes sensibles peuvent aussi longer le serpent de l'extérieur. Cela fait du bien de retrouver la lumière !

La plate-forme centrale abrite le bureau des animateurs. Même les petits coins sont cachés sous la verdure. Quand on a soif, on peut boire à volonté. Quand il pleut, on s'abrite sous le volcan, où une grande salle peut accueillir des jeux d'intérieur. Tout le jardin est orné de fleurs, de plantes et d'arbres de toute sorte, comme un vrai parc !

---

<sup>1</sup> consultable sur le site [www.accomplir.asso.fr](http://www.accomplir.asso.fr), rubrique « Promenade aux Halles ».



Tout est prêt, vous pouvez venir jouer, les enfants ! Il y a aura de la place pour tout le monde...

Bravo au sculpteur Mme Claude Lalanne qui a créé ce jardin entre 1980 et 1986 ! Bravo aux deux jardiniers, Marc et Yann, qui l'entretiennent amoureuxment ! Et longue vie à ce petit paradis terrestre situé en plein cœur de la cité, pour le plus grand bonheur des enfants.

### INTERVENTION DE FRANÇOIS-XAVIER LALANNE

**F.-X. L. :** A l'époque du premier aménagement des Halles, le directeur de la SEMAH, qui est maintenant devenue la SEM Paris Centre, m'avait demandé si je connaissais quelqu'un qui serait capable de faire un espace de jeu pour des enfants de 7 à 11 ans. Je lui avais répondu qu'à mon avis le mieux serait de trouver une mère de famille qui serait à la fois capable d'imaginer et de réaliser ce genre de chose, et que j'en connaissais une, mon épouse. Un appel d'offres a été lancé et plusieurs candidats ont présenté des projets ; c'est finalement celui de ma femme qui a été retenu.

La première contrainte à prendre en compte est que l'espace alloué pour ce jardin était très réduit<sup>2</sup> ; mais nous voulions qu'il paraisse grand aux enfants. Pour cela, nous avons réussi à obtenir des ingénieurs de la SEMAH qu'ils acceptent le principe d'un jardin à la taille des enfants. Cela passait par la réalisation d'allées de cinquante centimètres de large seulement, alors que les normes demandaient quatre-vingt-dix centimètres. Ils ont été très coopératifs et ont accepté ce principe, qui nous a permis de concevoir un jardin à l'échelle des enfants.

Une autre idée de Claude était de reprendre le motif du voyage, qu'on trouve très souvent dans les livres d'enfants. Elle a pour cela imaginé six « mondes » très différents les uns des autres, pour lesquels il fallait entre autres identifier des ambiances végétales très variées. Là aussi, les jardiniers de la Ville ont été très coopératifs : souvent, ces personnes s'ennuient parce qu'on leur donne des travaux peu intéressants, mais sur un programme de ce type, je vous assure qu'ils se sont bien amusés ! Ils ont joué le jeu à fond pour nous aider à choisir les différentes plantes. Le seul point sur lequel nous avons buté, c'est que ma femme aurait aimé planter des orties et des ronces parmi les ruines de la « cité interdite ». Mais ils ont refusé car soigner des mauvaises herbes aurait constitué pour eux une sorte de « blasphème jardinaire » !

Je n'ai pas grand chose de plus à dire pour défendre le jardin : je pense qu'il se défend de lui-même. Je voudrais juste préciser un point. Lorsque l'actuel directeur de la SEM Paris Centre, M. Federbusch, m'a appris qu'il comptait déplacer le jardin, je le lui ai déconseillé car à l'époque où nous l'avons conçu, les architectes qui construisaient le sous-sol ont profité de ce « chaos architectural » que constituait selon eux le Jardin d'aventure pour y placer de très nombreuses émergences techniques du sous-sol, en particulier des bouches de ventilation. Si on déplaçait le jardin aujourd'hui, il ne faut pas imaginer qu'on pourrait le remplacer par une pelouse : toutes ces émergences techniques devraient être maintenues.

### INTERVENTION D'YVES CONTASSOT

**Y. C. :** Je voudrais tout d'abord féliciter Mme Lalanne pour la réalisation de ce jardin, qui est très beau. Mais je voudrais attirer l'attention sur un certain nombre de points.

---

<sup>2</sup> 2.700 mètres carrés, chiffre indiqué par Yves Contassot.

### **Les différents usages du Jardin Lalanne**

A l'origine, ce jardin était destiné à permettre aux enfants de faire preuve d'imagination et d'inventer leurs propres jeux à travers les différents espaces et les différents équipements comme les piscines à boules. Mais aujourd'hui il a d'autres fonctions, notamment celle de garderie d'enfants. Certains usagers, par exemple, m'ont écrit pour me demander que cette fonction de garderie puisse être étendue à des enfants plus petits, parce qu'ils jugent pratique de pouvoir confier leurs enfants pendant qu'ils font leurs courses, et ce à un tarif<sup>3</sup> très avantageux par rapport à celui des halte-garderies.

On voit bien quelle est la complexité de la concertation : les différents usagers demandent des choses très différentes pour un même site. Le principe d'une garderie ne me paraît pas en soi scandaleux, mais faut-il que ce soit un jardin qui en tienne lieu ? Par ailleurs, je ne vois pas pourquoi un tel espace serait réservé à la tranche des 7-11 ans, et fermé, par exemple, aux enfants de douze ans ou de treize ans. Tout cela fait débat.

### **Le caractère payant du jardin**

Le fait que le Jardin Lalanne soit payant me pose également problème. Je me bats actuellement pour que tous les jardins de Paris soient gratuits, y compris le Parc Floral, Bagatelle et le Jardin botanique. Les collections végétales des jardins de la Ville de Paris doivent être gratuites au même titre que les collections de peintures ou de sculptures le sont dans les musées de la Ville.

Si le jardin Lalanne relève d'une logique de garderie, il faut que ce soit le tarif des garderies qui s'applique : il ne doit pas être indépendant des ressources des familles, et ce n'est pas moi qui ai la responsabilité de le fixer. On peut également être dans d'autres logiques, par exemple celle des équipements sportifs, qui sont également payants, avec des tarifications d'un autre type encore.

Sur le plan financier, si je voulais créer d'autres jardins du type du Jardin Lalanne dans les différents arrondissements, et par exemple dans les nouveaux jardins créés aux Batignolles ou à la cour du Maroc, je ne le pourrais pas, vu ses coûts de fonctionnements (quatre éco-éducateurs en équivalent temps plein) et la faiblesse des recettes d'entrée.

### **La sécurité**

Enfin, le jardin ne correspond pas aux normes actuelles de sécurité et nous ne sommes pas à l'abri d'une demande de fermeture pure et simple. Il existe aujourd'hui une loi selon laquelle, lorsque les élus n'ont pas pris suffisamment de précautions, ils sont jugés personnellement responsables en cas d'accident. La seule exception concerne les cas où la faute est « non intentionnelle », c'est-à-dire où l'accident était totalement imprévisible : par exemple, si la foudre tombe sur un enfant au beau milieu d'un parc. En revanche, dans le cas d'un jeu installé par la ville qui provoque un accident, ce n'est pas la ville qui est responsable, mais l' élu à titre personnel. Dans le jardin Lalanne, il est clair que quand il pleut, par exemple, les sols sont glissants ; la meilleure preuve en est qu'en temps de pluie les animateurs mettent les enfants à l'abri.

---

<sup>3</sup> 0,40 € pour une heure ; gratuité avec la carte « Paris Famille ».

## DEBAT

### Pourquoi détruire ce qui fonctionne ?

**Dominique Pardo :** Il me semble clair qu'on ne pourra pas répondre à toutes les demandes des habitants, à la fois pour des contraintes techniques et parce que le site n'est pas immense. Mais pourquoi ne pas commencer par maintenir ce qui existe et qui fonctionne, qui fait partie du patrimoine culturel du quartier, avant d'imaginer de créer de nouveaux équipements supplémentaires dont personne n'est capable de dire s'ils vont fonctionner ?

**Y. C. :** Je suis très prudent dans l'usage du mot patrimoine. Sur les Halles, nous allons demander aux meilleurs spécialistes du patrimoine de faire un état de l'ensemble du patrimoine présent dans le Jardin. C'est une démarche difficile, surtout pour les éléments qui datent du 20<sup>ème</sup> siècle, et a fortiori de la fin du 20<sup>ème</sup> siècle. Qui peut dire ce qui, dans vingt ou cinquante ans, aura une valeur patrimoniale ou pas ? Mais cette étude constituera un élément d'appréciation.

**Une participante :** Y a-t-il un argument précis qui permettrait de dire que le jardin Lalanne n'a plus sa place dans le Jardin des Halles, qu'il faut le supprimer ?

**Dominique Pardo :** Sans doute les possibilités de conserver le jardin seront-elles très dépendantes de ce qui se fera dans le sous-sol. A-t-on des idées claires sur les éventuelles émergences du sous-sol qui pourraient empêcher de conserver le Jardin Lalanne ? Des sorties de métro, peut-être ? des sorties de secours ?

**Y. C. :** Les sorties venant du sous-sol n'auront strictement aucun impact sur l'espace du Jardin Lalanne. Certains disent que nous voudrions supprimer le Jardin pour construire à la place, mais c'est également faux : il n'y aura pas un millimètre de construit à l'emplacement de ce jardin.

### Les normes de sécurité

**Laetitia Mougenot :** L'affirmation que les normes des années quatre-vingts ne sont plus celles d'aujourd'hui va de soi, puisqu'elles évoluent en permanence : cela ne signifie pas pour autant qu'on va détruire tous les squares parisiens tous les ans pour les rendre conformes aux nouvelles normes. Par ailleurs, quand vous parlez des normes de sécurité, on a l'impression que vous allez interroger les juristes et les techniciens et que ce sont eux qui décideront à votre place. Pour moi, un élu, c'est quelqu'un qui est capable d'avoir une volonté politique et de se battre pour la mettre en œuvre. Dans la mesure où vous savez que ce jardin répond à un vrai besoin et à une vraie demande des usagers, pourquoi ne pas obtenir des juristes et des techniciens qu'ils trouvent des solutions si véritablement des problèmes de normes se posent ?

### Pourquoi vouloir un jardin « mono-usage » ?

**Un participant :** J'utilise régulièrement le Jardin Lalanne, mais je ne l'ai jamais considéré comme une garderie.

**Anne Iacino :** Quand mes enfants avaient l'âge de fréquenter le jardin, je ne l'utilisais pas comme une garderie : j'attendais au contraire à l'extérieur que l'heure soit finie, à la terrasse d'un café qui était juste à côté de l'entrée, et s'avérait très commode et agréable pour cela.

**Y. C. :** Chacun définit ses propres usages. David Mangin me dit souvent que lorsqu'on crée un nouvel espace, on est incapable de savoir à l'avance de façon précise quels vont être ses usages et ses utilisateurs. Vous-même n'utilisez pas le jardin Lalanne comme une garderie, mais certains parents sont venus me voir en me disant « Ne supprimez pas cette garderie ». Par ailleurs, certains souhaiteraient que des enfants plus petits ou plus grands puissent le fréquenter.

**Un participant :** Le samedi matin, tout le monde peut y aller.

**Mme Pradon :** Je ne comprends pas ce qui vous gêne dans le fait que les gens utilisent le jardin de différentes manières : pourquoi faudrait-il qu'il n'y en ait qu'une seule ? Si certains parents le considèrent comme une garderie, pourquoi pas ? Cela n'interdit pas aux autres de l'utiliser différemment. Pourquoi faudrait-il appliquer le tarif garderie au motif que certains l'utilisent comme une garderie ?

**Y. C. :** Tous les besoins sont légitimes, c'est évident ; le problème est qu'on ne peut pas tous les satisfaire sur un même lieu et à un même moment. Si le jardin est utilisé comme une garderie, il faut que les politiques que l'on met en œuvre pour cet usage soient en cohérence avec la pratique de la garderie.

**Claude Lalanne :** Ce jardin n'a pas été conçu pour être une garderie.

**Y. C. :** Il peut y avoir une grande différence entre l'équipement qu'on a conçu et ce qu'il devient. A l'origine, il n'y avait pas d'animateurs dans ce jardin. A un moment donné, on a pris la décision d'y mettre des éco-animateurs, pour faire de l'éducation à l'environnement, mais les usages ont encore pu évoluer depuis.

**Une participante :** L'animateur du jardin qui est parmi nous a-t-il le sentiment que le jardin est utilisé comme une garderie ?

**M. X. :** Je n'ai pas ce sentiment, mais tout dépend de ce qu'on met dans le mot garderie : cela peut être très noble aussi, la garderie. Mais je n'ai pas le sentiment de faire de la garderie. Je suis animateur depuis dix ans, ce boulot-là me tient à cœur, et je suis prêt à faire plein de choses pour ce jardin.

### **Le point de vue des enfants**

**Une participante :** Cette histoire de garderie me paraît être un faux débat. Sans doute certains parents mettent-ils leurs enfants dans le jardin et font des courses pendant ce temps, mais il faudrait interroger les enfants en question : ont-ils l'impression, quand ils vont au jardin Lalanne, que leurs parents se débarrassent d'eux dans une garderie ? Il faut surtout prendre en considération le fait qu'ils sont dans un lieu où ils s'amusent énormément, plutôt que ce que font leurs parents pendant ce temps, car cela me paraît une fausse piste.

**Y. C. :** Je n'ai jamais prétendu que les enfants qu'on envoie au Jardin Lalanne se sentent abandonnés par leurs parents ; j'espère d'ailleurs que dans les garderies, les enfants se sentent bien accueillis et non pas abandonnés. Tant mieux si, lorsque les parents utilisent le jardin comme une garderie, les enfants s'y amusent et s'y sentent bien.

**Daniéla Prost :** Certains enfants sont très inquiets pour le devenir du Jardin Lalanne, et une petite fille de l'école Saint-Merry a pris l'initiative de lancer une pétition, que je vous remets.

**Y. C. :** Quand les associations Accomplir et Un petit monde sont venues me rencontrer, je leur ai expliqué que je souhaitais interroger les enfants ; mais que ce ne devait être organisé ni par la mairie, ni par les associations. Ce sera fait par un organisme spécialisé et indépendant.

### **Segmenter les horaires**

**Xavier de La Tour :** Il est courant de segmenter les horaires et le fonctionnement des piscines municipales afin que le maximum de gens puissent les utiliser, en fonction de leurs besoins : les maîtres-nageurs donnent des cours particuliers à toute heure ; les adultes viennent le soir faire des longueurs ; les groupes scolaires suivre des cours collectifs pendant la journée, etc. Le Jardin Lalanne fonctionne visiblement déjà un peu comme ça, puisque certains l'utilisent comme une garderie, d'autres comme un lieu où leurs enfants peuvent vivre des moments de vrai bonheur. Une réflexion sur les plannings devrait certainement permettre d'organiser ces différents usages de façon plus rationnelle.

**Anne Iacino :** J'ai cru comprendre que le Jardin Lalanne n'était pas très fréquenté pendant les heures scolaires, ce qui se comprend puisqu'il est destiné aux enfants de 7 à 11 ans, qui en principe sont à l'école pendant la journée. Pourquoi ne pas l'ouvrir, dans ces créneaux-là, aux parents qui ont de très jeunes enfants et pourraient venir avec eux dans le jardin ?

**Y. C. :** La question des heures d'ouverture et du planning ne renvoie pas seulement à celle de l'ouverture aux tout-petits ou à d'autres catégories d'usagers. Le fait que le jardin soit clos et qu'il ne fonctionne qu'avec des animateurs a pour conséquence qu'il n'a pas les mêmes horaires d'ouverture que l'ensemble des jardins parisiens, surtout l'été et pendant les week-ends ; et a fortiori il n'a pas la même extension d'horaires que le jardin des Halles, qui est ouvert en permanence. La question des heures d'ouverture est donc une question plus générale, un problème de décision politique sur ce qu'on veut faire ou non de cet endroit, et pour qui. Vouloir laisser le jardin Lalanne en l'état, c'est justement une façon de ne pas poser la question de la volonté politique de créer des équipements pour les différentes catégories d'usages et de populations. On veut toujours maintenir l'existant, sans se poser le problème de l'évolution des comportements et des demandes sociales. Par exemple, avant 2001, les pelouses des jardins parisiens n'étaient pas ouvertes ; aujourd'hui, elles le sont toutes, et on sent bien que c'est irréversible, car les comportements ont changé.

### **Le coût d'entretien**

**Mme Pradon :** La tarification du Jardin Lalanne est très modérée, mais il faut tenir compte du fait que c'est un important facteur de mixité sociale et d'intégration. Tout le monde n'est pas aisé et n'a pas de grands appartements dans le quartier ; quand un enfant veut fêter son anniversaire avec ses amis, par exemple, les parents sont heureux de pouvoir le faire dans le jardin : c'est une activité qui est ouverte à tout le monde.

**Une participante :** La question des coûts me paraît un argument assez discutable. Quel est le coût de l'entretien du Champ de Mars par rapport au jardin des Halles et au Jardin Lalanne ? Nous ne faisons pas partie des quartiers les plus défavorisés, mais nos enfants subissent malgré tout une pression de la part des commerces et de la foule qui est parfois difficile à

supporter pour eux. Le Jardin Lalanne est particulièrement bienvenu pour les extraire un peu d'un univers dans lequel leur place est assez restreinte.

**Y. C. :** Je ne raisonne pas en termes d'opposition entre le coût du Champ de Mars et celui du Jardin des Halles. Le Champ de Mars est un jardin où passent six millions de personnes par an, essentiellement des touristes, ce que certains riverains n'apprécient guère ; mais le Champ de Mars et la Tour Eiffel font partie de notre patrimoine. Il y a aussi à Paris beaucoup d'autres quartiers beaucoup plus défavorisés que les quartiers du centre, et même en grande difficulté sociale, où nous n'avons pas la capacité de créer un jardin du type du Jardin Lalanne. J'ai la responsabilité de faire en sorte que l'argent des contribuables parisiens soit utilisé de la meilleure manière possible.

### **Une dimension locale ou internationale ?**

**Y. C. :** Par ailleurs, ce quartier situé au centre de Paris a une image nationale et internationale, comme on l'a vu pendant la première phase du projet : on ne peut pas le traiter comme s'il s'agissait de l'aménagement d'un square de quartier.

**Elisabeth Bourguinat :** Pendant toute la première phase du projet, on nous a reproché de vouloir nous approprier ce quartier alors qu'en raison de sa centralité et de sa très grande accessibilité, il était de dimension métropolitaine, nationale, internationale. Et tout d'un coup on nous dit que le jardin Lalanne n'est que le jardin des riverains, et qu'on ne va pas pouvoir le leur conserver. Mais de deux choses l'une : ou ce jardin est extrêmement accessible, et avec une bonne politique de communication, on peut y faire venir des enfants de tout Paris, voire de plus loin ; où alors il est inaccessible au reste de Paris et de l'Ile de France, et dans ce cas on cesse de prétendre que le destin de notre jardin de quartier a une portée internationale. On ne peut pas en même temps dire une chose et son contraire.

**Y. C. :** Je n'ai jamais dit que le jardin devait être réservé à tel ou tel type d'utilisateurs ; j'ai dit qu'il y avait différents types d'utilisateurs, les riverains, les salariés, les touristes, et qu'ils avaient des besoins contradictoires.

### **Un espace fragile?**

**Elisabeth Bourguinat :** Mais pourquoi les groupes scolaires du 18<sup>ème</sup> ou du 19<sup>ème</sup> arrondissement ne viendraient-ils pas au jardin Lalanne ?

**Y. C. :** Si le jardin accueillait mille enfants par jour, il serait rapidement dégradé !

**Elisabeth Bourguinat :** Toutes les allées sont minéralisées : le jardin n'est pas si fragile que cela.

**Y. C. :** La fréquentation d'un espace végétal doit être en correspondance avec la conception du lieu et dans tous les cas il faut éviter la surfréquentation. L'objectif n'est donc pas de faire venir ici des enfants de tout Paris.

### **Développer des projets pédagogiques ?**

**Une participante :** En dehors d'un élément réhibitoire empêchant le maintien du jardin pour des raisons techniques, tout le reste me paraît relever d'améliorations de la gestion du jardin :

on peut discuter des tarifs, des horaires, prévoir d'accueillir des enfants d'âges différents sur davantage de créneaux comme c'est déjà le cas le samedi matin ; il y a énormément de possibilités.

**Elisabeth Bourguinat :** Jusqu'ici, le Jardin Lalanne a été considéré essentiellement comme un espace de loisir, mais on pourrait concevoir un projet pédagogique qui permettrait de recevoir des scolaires, et d'attirer des classes de tout Paris et en particulier des quartiers défavorisés. Ce jardin est un endroit magique, que nous avons le devoir de préserver, pas seulement pour les riverains, mais pour tous les petits Parisiens. Ceux qui ne le connaissent pas encore sont privés d'un grand bonheur ; il faut qu'ils le découvrent très vite.

**M. X. :** En tant qu'animateur au Jardin Lalanne, je souscris tout à fait à ces idées : je pense qu'il y a de nombreuses ressources de ce jardin qui ne sont pas encore exploitées, au niveau des horaires, par exemple, et des plannings. Il y a également beaucoup de choses à faire au niveau des projets pédagogiques et des usages différents, qui sont conciliables.

**François-Xavier Lalanne :** Il est probable que certaines ressources pédagogiques du jardin ne sont pas utilisées, par exemple tout ce qui concerne les jeux acoustiques, comme les tuyaux qui permettent de se parler d'un bout du jardin à l'autre, ou encore la voûte de la salle sous le volcan qui permet, lorsqu'on chuchote contre le mur, de se faire entendre de l'autre côté.

**Y. C. :** Je remercie les animateurs du jardin pour tout le travail qu'ils réalisent. En ce qui concerne une évolution vers des projets pédagogiques, il faut dans un premier temps savoir ce que deviendra ce jardin, les moyens qui lui seront consacrés, la communication qui sera réalisée autour de ce jardin, et alors seulement des projets pédagogiques pourront être envisagés. Actuellement nous préparons une réflexion complète avec l'ensemble des personnel des Parcs et jardins, qui durera de novembre 2005 à avril 2006. Nous pourrons alors redéfinir les missions des uns et des autres. Je ne peux pas, aujourd'hui, dire quel sera le projet qui sera affecté à telle ou telle structure pédagogique ; ce ne serait pas conforme aux engagements que j'ai pris vis à vis des personnels.

### **Améliorer la communication**

**Gilles Pourbaix :** Ce jardin est quasiment invisible : il est très mal indiqué. Dans Pariscope, l'adresse indiquée est le 110 rue Rambuteau. Or il s'agit de la boîte aux lettres et de la porte du local à poubelles.

**Sue Phillips :** En parlant du Jardin Lalanne avec les gens du quartier, je me suis rendu compte que beaucoup d'entre eux ne le connaissaient pas, alors même qu'ils habitent tout près d'ici, par exemple juste de l'autre côté de la rue de Rivoli. Ne serait-il pas possible d'améliorer la signalétique entre le métro et le jardin, de sorte que les gens trouvent facilement l'entrée ? De cette façon, on pourrait augmenter la fréquentation du jardin. J'ai calculé qu'à raison d'une capacité de 60 enfants par heure, on peut espérer au maximum attirer 600 enfants par jour. Ainsi nous pourrions espérer sauver ce jardin, qui est si important pour tous les enfants. Peut-on envisager de mettre des panneaux ? Cela ne doit pas coûter très cher.

**M. X. :** On pourrait effectivement mettre un peu plus de panneaux, cela ne coûterait pas cher et il y aurait plus de monde. Paris est une ville internationale, je pense aux touristes qui viennent, ils ne sont peut-être pas assez renseignés. Ce jardin pourrait tout à fait concerner les touristes aussi bien que les riverains.

**Y. C. :** Je vais être très franc : nous n'allons pas nous amuser à faire de la communication sur le Jardin Lalanne sans savoir quel projet nous allons arrêter pour cet endroit. Les chiffres de la fréquentation du jardin sont insuffisants<sup>4</sup> ; ce ne serait pas sérieux de communiquer sur le thème « Venez tous au Jardin Lalanne afin de le sauver » en espérant augmenter ainsi radicalement sa fréquentation.

## CONCLUSION

*Gilles Pourbaix remercie Yves Contassot d'avoir accepté de répondre aux questions, ainsi que tous ceux qui ont assisté à cette réunion, et propose à Jacques Boutault, maire du 2<sup>ème</sup>, de dire quelques mots.*

**Jacques Boutault :** Ma présence ici témoigne de l'intérêt que je porte, en tant que maire de l'arrondissement voisin, au Jardin des Halles et à usages : le manque cruel d'espaces verts dans le deuxième arrondissement fait que ses habitants, et notamment ceux qui ont des enfants, sont des usagers réguliers de ce site. La concertation va reprendre dans quelques semaines. Pour l'instant, nous sommes là pour vous écouter et faire remonter au plus haut niveau les différents points de vue, afin d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général. Je tiens à remercier les associations Accomplir et Un petit monde d'avoir organisé ce débat, et à Yves Contassot d'y avoir participé.

---

<sup>4</sup> 29.000 entrées par an, d'après nos informations.